

REPUBLIQUE DE GUINEE



Travail – Justice – Solidarité

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME

Projet KOUNKI : Résilience Climatique, Pêche et Aquaculture Don TFC08248, Crédits IDA 7823-GN, 7824-GN, 7825-GN et AFD N°CGN1377 02 Y -----	 BANQUE MONDIALE
---	---

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°003/ GN-KOUNKI-547509-CS-INDV/2026

SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) SECRETAIRE DU PROJET.

Date de début : 23 Juillet 2026

Date limite : 10 Aout 2026

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur de la pêche en Guinée joue un rôle primordial pour la sécurité alimentaire, l'amélioration des moyens de subsistance, l'emploi et la croissance économique¹. Une rationalisation de la gestion des pêches s'est opérée au cours de la dernière décennie.

Malgré des importantes avancées, le secteur halieutique est encore confronté à de nombreux défis, pour y faire face le gouvernement guinéen, sur la base de l'évaluation du secteur, a adopté en 2022 une stratégie halieutique ambitieuse et un plan d'investissement associé pour 2023-2027 ayant comme objectifs : (i) l'amélioration de la gouvernance ; (ii) l'amélioration de la contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire ; et (iii) le renforcement de la résilience des écosystèmes marins et côtiers en tant qu'instruments contribuant à la durabilité des ressources halieutiques.

Le projet KOUNKI doit permettre de financer le renforcement de la gestion des pêcheries maritimes et continentales, la promotion d'alternatives à la pêche avec le développement de l'aquaculture, l'amélioration des chaînes de valeurs du secteur halieutique et l'appui à des activités complémentaires génératrices de revenus pour les communautés côtières.

Il est proposé que le projet soit structuré autour de 4 composantes : C1 – Renforcement de la gestion durable, résiliente et communautaire des pêches ; C2 – Renforcement des chaînes de valeurs sélectionnées et amélioration des produits de la pêche ; C3 – Renforcement des opportunités économiques et des moyens de subsistances des communautés ciblées ; C4 - Gestion de Projet.

Composante 1 – Renforcement de la gestion durable, résiliente et communautaire des pêches

Sous-composante 1.1. Renforcement de la gouvernance des pêches. Cette sous-composante doit permettre de mettre à l'échelle les initiatives de gestion communautaire des pêches et de consolider les acquis de la Composante Guinée du PRAO dans la gestion du secteur des pêches à travers le renforcement du processus de préparation des plans de gestion des pêcheries, des systèmes d'immatriculation et de licences, le suivi, le contrôle, la surveillance, et la transparence dans le secteur des pêches.

Sous-composante 1.2. Appui à la recherche et aux innovations pour renforcer la résilience du secteur des pêches face aux changements climatiques.

Le changement climatique va avoir un impact croissant sur le secteur des pêches et de l'aquaculture en Guinée. Dans le cadre d'un scénario à fortes émissions de CO₂, il est estimé que les captures de pêche en Afrique de l'Ouest pourraient diminuer de 26 % d'ici 2050, les changements de température et d'acidité des océans affectant les stocks de poissons, leur distribution et leurs schémas de reproduction. Par ailleurs, les communautés seront confrontées à des risques climatiques accrus (e.g. érosion côtière, submersion marine, sécheresse). Il est essentiel d'accompagner l'adaptation du secteur halieutique et des communautés face à ces changements.

Composante 2 – Renforcement de la productivité du secteur halieutique

Sous composante 2.1. Renforcement des chaînes de valeurs (pêcheries) sélectionnées et amélioration qualitative des produits halieutiques. Cette composante vise à augmenter la quantité de produits de la pêche et de l'aquaculture produits de manière durable grâce à la construction d'infrastructures clés et à un soutien technique et opérationnel.

Sous-composante 2.2. Professionnalisation du secteur aquacole. La sécurité alimentaire et l'emploi sont des priorités du gouvernement guinéen, comme en témoignent le Programme Intérimaire de la Transition (juin 2022) et la stratégie halieutique 2023-2027 récemment approuvés. Dans un contexte de changement climatique et de forte croissance démographique, le développement de l'aquaculture est l'une des priorités du gouvernement pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Une Agence Nationale de l'Aquaculture en Guinée (ANAG) a été créée en 2018 avec un plan stratégique pour le développement durable de l'aquaculture à l'horizon 2040, et un plan d'action quinquennal 2023-2027. Les parties prenantes publiques et privées souhaitent une augmentation à moyen terme de la production piscicole continentale, afin de limiter les importations actuelles de poisson congelé. L'une des voies majeures est celle de l'intensification de la production piscicole continentale². La conduite de cette intensification nécessite un dispositif d'accompagnement.

Composante 3 – Renforcement des opportunités économiques et des moyens de subsistances des communautés ciblées

Sous-composante 3.1. Mécanisme d'appui aux investissements dans la pêche et l'aquaculture. La majorité des opérateurs des communautés rurales dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture ne sont pas en mesure de fournir des garanties leur permettant de bénéficier de crédits accordés par des institutions financières formelles. Par ailleurs, ils opèrent dans des zones reculées où il est difficile d'avoir accès aux services bancaires et de crédit courant. Pour améliorer l'accès au financement des opérateurs ruraux, cette sous-composante soutiendra la mise en place d'un mécanisme de garantie partielle du portefeuille de crédit pour la pêche et l'aquaculture au sein du Fonds de garantie des PME de Guinée (FGPE) avec une dotation en capital pour le guichet dédié et une assistance technique au FGPE (spécificité sectorielle, audits financiers et techniques,

renforcement de capacité en informatique et cadre environnemental et social), et aux institutions financières participantes pour analyser et gérer les prêts et commercialiser de nouveaux produits adaptés aux secteurs ciblés. Les femmes entrepreneurs ont un accès limité au financement, et cette inégalité sera adressée en soutenant les PME féminines par le financement de projets et de services techniques pour démarrer ou développer leurs entreprises (par exemple, un coaching ciblé en matière d'affaires et de leadership).

1. Sous-composante 3.2. Investissements sociaux. Cette sous-composante appuiera la mise en place d'activités génératrices de revenus pour la diversification des moyens de subsistance des communautés ciblées (par exemple, la production de miel, la création de pépinières pour la plantation de forêts/la production de bois de chauffage, le recyclage des déchets plastiques, le compostage des déchets organiques, le maraîchage).

Composante 4 – Coordination et Gestion de Projet

Cette composante du projet doit permettre de renforcer ou de mettre en place les arrangements institutionnels et d'opérationnaliser les dispositifs de gestion des différentes composantes du projet au sein du MPEM. Il est actuellement proposé la mise en place d'une UGP, d'un Comité Technique pour le suivi régulier des activités du Projet et d'un Comité de Pilotage pour la validation et l'évaluation de la mise en œuvre des Plans de Travail Budgétisé Annuels.

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un Don et un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Kounki en Guinée et à l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat de Recrutement d'une Secrétaire au compte du Projet de Résilience Climatique, Pêche et Aquaculture (KOUNKI – Guinée).

2. Tâches et responsabilités :

Sous la supervision du Coordonnateur, la mission du coursier consiste à réaliser toutes les prestations dévolues à ce poste, notamment :

- Accueillir, informer et orienter les usagers du service : les consultants, le personnel du niveau central et déconcentré, clients et visiteurs ;
- Gérer les appels téléphoniques ;
- Réceptionner et transmettre les courriers (arrivée) et les documents du Projet à l'Assistante de Direction pour enregistrement ;
- Tenir et classer les différents courriers (départ et arrivée) et des documents du Projet ;
- Aider à la ventilation du courrier selon les instructions du Coordonnateur ;
- Saisir et / ou mettre en forme les différentes lettres du projet ;
- Assurer la photocopie, la reliure et le Scannage des documents ;
- Assurer l'archivage des documents techniques du Projet ;
- Assister les cadres (RAF, SPM, SSE et autres Spécialistes) dans la gestion de leur rendez-vous ;
- Gérer le fonctionnement rationnel de la cafétéria du service
- Assister le SPM dans la saisie, la gestion et archivage des dossiers de passation des marchés.
- Participer à des missions ponctuelles de courte durée à l'intérieur du pays (couverture d'ateliers ou de séminaires en travaux de secrétariat).
- Assurer toutes responsabilités ou tâches d'ordre professionnel (pour les besoins du projet) qui lui serait confiée par le Coordonnateur.

IV PROFIL RECHERCHE

Les candidat (es) à ce poste doivent remplir les critères ci- dessous :

- Être titulaire d'un diplôme professionnel (BTS) en secrétariat de direction, administration, bureautique, ou toute autre discipline connexe etc.
- Avoir au moins trois (3) années d'expérience professionnelle dont deux (2) ans dans des activités similaires ;
- Maîtriser la langue française,
- Connaitre et utiliser des logiciels de bureautiques indispensables au travail requis ;
- Avoir une bonne aptitude pour le travail en équipe et être disponible à tout instant pour les besoins du service ;
- N'avoir pas été antérieurement défaillant à ce poste dans un projet dans le pays ;
- Avoir une expérience avec dans un projet de développement ou dans une institution financée par les institutions internationales notamment la Banque Mondiale, l'UE, la BAD, le FIDA, serait un atout;

V Méthode de sélection

Un Consultant sera sélectionné suivant la méthode de sélection de Consultants Individuels en accord avec les Procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante ou dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque mondiale de septembre 2025

VI. Evaluation annuelle et critères de performance

Les performances de la Secrétaire seront évaluées annuellement par le Coordonnateur et le RAF du Projet sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats fixés.

VII Durée de la mission

Le Contrat sera renouvelé chaque année en fonction des performances, de la nécessité de service, de la disponibilité de ressources et pour une période maximale n'excédant pas la durée du Projet

Le poste est basé à Conakry avec des déplacements dans les différentes zones d'intervention du Projet.

Les candidatures doivent être rédigées dans la langue française et adressées à Monsieur le Coordinateur du Projet Kounki et déposées au siège du projet Kounki sis à l'immeuble Bérété au 6 -ème étage quartier minière, Commune de Dixinn, Téléphone:(+224) 622 53 22 10 /622 47 42 18 ou par mail : Coordokounki@gmail.com/spmprojetkounki@gmail.com au plus tard **le 10 Aout 2026 à 10 heures GMT** avec la mention en objet « LE RECRUTEMENT D'UN (E) SECRETAIRE ».

Le Coordonnateur

Youssouf Hawa CAMARA